

Revitalisation des centres-bourgs : comprendre les enjeux par le jeu

Comment régénérer un territoire ruralo-industriel ?

La revitalisation des centres-bourgs ruraux constitue un enjeu majeur dans les départements normands. Cette formation spécifique s'appuie sur une mise en pratique par jeu de rôles. Vous incarnerez les principaux acteurs de l'aménagement : élu, entrepreneur, bailleur social, agriculteur... et serez invités à simuler le projet de revitalisation d'un territoire de vallée en zone rurale, mêlant activités industrielles, agricoles et forestières, ainsi que ses deux centres-bourgs.

L'étude de cas porte sur une petite vallée en zone rurale mêlant métallurgie très ancienne mais fragile et des activités agricoles et forestières. Après un lent déclin la population a recommencé à augmenter mais il s'agit d'un périurbain « subi », en raison du très faible pris des lots à bâtir, non justifié par une croissance des emplois.

Le jeu de rôles comprend cinq communes regroupées dans une structure de coopération. Tout en étant concurrentes sur certains enjeux comme la répartition des équipements (scolaires, sportifs et culturels) ou des logements nouveaux, elles sont solidaires pour redonner de l'attractivité et du dynamisme à leur territoire.

Objet de la formation

- Comprendre les logiques économiques à l'œuvre, le système de l'aménagement et ses interactions dans les territoires et les centres-bourgs ruraux.
- Se familiariser avec les logiques et les stratégies des acteurs publics et privés : collectivités locales, opérateurs immobiliers, entrepreneurs et industriels, propriétaires.
- Identifier les marges de manœuvre de la collectivité : ce sur quoi elle peut ou ne peut pas agir.
- Appréhender les leviers permettant d'élaborer un projet de revitalisation de centre-bourg.

Pré-requis

Le suivi de la formation ne nécessite pas de prérequis particulier de la part des stagiaires. Il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance détaillée des outils et acteurs, car un des objets de la formation est justement d'acquérir cette connaissance grâce à la simulation Urbax. Dans tous les cas, une présentation préliminaire permettra d'expliquer l'essentiel des éléments qui seront abordés au cours de la formation.

Durée et horaires

21 septembre 2020	9h00 - 12h30	14h00 - 17h30
22 septembre 2020	9h00 - 12h30	14h00 - 17h30

Soit 14 heures réparties sur 2 jours.

Tarif

610 € pour les 2 jours, intégralement pris en charge par l'OPCO Uniformation au titre du compte de branche 1 pour les salariés CAUE

Compétences développées

- Identifier les rôles spécifiques et interdépendants des acteurs dans le système de l'aménagement
- Comprendre le rôle des outils contractuels dans une stratégie de revitalisation
- Comprendre la dialectique entre intérêts communs et particuliers pour une intervention cohérente des différents échelons territoriaux
- Comprendre les rétroactions entre le socio-démographique, l'économique et l'urbain dans le développement territorial
- Savoir identifier les freins à remobilisation du bâti ancien en centre-bourg

Moyens pédagogiques

Principe

Après une présentation préliminaire, les participants sont mis en situation au travers d'une simulation jouée assistée par ordinateur. Ils élaborent un projet global d'aménagement pour le territoire et se répartissent en équipes afin de jouer les rôles décisifs en aménagement urbain : collectivité, opérateurs publics et privés, entrepreneurs et industriels. Le jeu de rôles se déroule sur la durée d'un mandat municipal, soit 6 ans. Un programme informatique, manipulé par les seuls animateurs, permet de capitaliser et de visualiser les résultats des interactions entre les différents acteurs.

La formation a lieu dans une salle de réunion, équipée du matériel de vidéo-projection nécessaire à la visualisation des résultats affichés par le programme informatique. Chaque stagiaire se verra en plus distribué un livret pédagogique regroupant l'ensemble des informations nécessaires au déroulement du jeu : présentation générale, guide d'action des acteurs, étude OPAH...

Moyens de suivi de la formation

L'évaluation des acquis des stagiaires se déroulera tout au long de la formation grâce au jeu de rôles et aux interactions entre équipes. Chaque année du mandat se termine par un bilan d'année qui met en évidence l'avancée dans la réalisation du projet d'aménagement et les évolutions de la population,

l'emploi, du logement, du foncier, de la fiscalité... Ces évaluations intermédiaires montrent les erreurs des équipes et leur permettent de réviser leur méthodologie l'année suivante.

Enfin, une évaluation globale clôture la simulation au regard des objectifs définis.

Aspects pratiques

Il est impératif que les stagiaires soient présents aux deux jours consécutifs de la formation, car seul le déroulement entier de la simulation permet aux stagiaires d'appréhender les interactions entre acteurs et les méthodes d'aménagement. Des feuilles d'émargement seront distribuées à cet effet, signées par demies-journées par les stagiaires et contresignées par les formateurs.

Programme

JOUR 1

9h00 – 9h15 Accueil café

9h15 – 12h30 Présentation de la formation

9h15 – 9h45 Présentation de l'étude de cas

9h45 – 11h00 Définition collectif des objectifs d'aménagement pour le mandat

11h00 – 12h30 Répartition en équipes et débriefing des logiques d'acteurs

12h30 – 14h00 Déjeuner libre

14h00 – 17h30 Lancement de la simulation jouée

14h00 – 15h30 Lancement de l'année 1

15h30 – 16h00 Débriefing collectif sur l'équilibre économique d'une opération immobilière

16h00 – 17h30 Fin de l'année 1

JOUR 2

9h00 – 9h15 Accueil café

9h15 – 12h30 Poursuite de la simulation jouée

9h15 – 9h45 Présentation des études de revitalisation

9h45 – 12h30 Poursuite de la simulation jouée

12h30 – 14h00 Déjeuner libre

14h00 – 17h30 Poursuite et fin de la simulation jouée

14h00 – 17h00 Poursuite de la simulation jouée

15h30 – 16h00 Débriefing collectif sur le curetage urbain

17h00 – 17h30 Evaluation du point de vue du jeu de rôle et vis-à-vis des objectifs pédagogiques affichés de la formation

Formalités pratiques

Nombre de participants

19 stagiaires maximum

Conditions générales de vente, règlement intérieur et inscription

L'inscription d'un stagiaire à une formation n'est définitive qu'à la signature d'une convention de formation professionnelle continue entre le CAUE27 et l'organisme prescripteur de la formation. Celle-ci sera envoyée jointe des conditions générales de vente et du règlement intérieur des formations professionnelles ; toute inscription à une formation proposée par le CAUE27 implique une acceptation de ces deux documents.

Organisme de formation

CAUE27 – 51 rue Joséphine – 27000 EVREUX

02 32 33 15 78 - contact@caue27.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 28 27 01955 27 auprès du préfet de région de Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Depuis le 6 novembre 2017, le CAUE est référencé dans Datadock, attestant ainsi de la qualité de ses actions de formation. Les formations du CAUE27 sont donc référencables et finançables par les OPCA.

Formateurs

Christine BOISSEAU, urbaniste au CAUE27

Sandra HUPPE, urbaniste OPQU et paysagiste au CAUE27